

Barème pour l'habitation	(Honoriaires charge ACQUÉREUR)	
Prestation	Détail	Tarif maximum / Modalité
Location	Honoraires charge BAILLEUR	11 € (8+3) / m ² + 100 € commercialisation
	Honoraires charge LOCATAIRE	11 € (8+3) / m ²
Location saisonnière	Honoraires charge BAILLEUR	11 € /m ² avec minimum de perception de 350 €
	Honoraires charge LOCATAIRE	11 € /m ² avec minimum de perception de 350 €
Gestion locative	Bien simple	7 % TTC des sommes encaissées
	Immeuble complet	8 % TTC des sommes encaissées
Transaction	Estimation	180 € TTC
	Moins de 50 000 €	Forfait fixe : 3 500 € TTC
	De 50 000 € à 100 000 €	9 % TTC
	De 100 000 € à 150 000 €	8 % TTC
	De 150 000 € à 250 000 €	7 % TTC
	De 250 000 € à 350 000 €	6 % TTC
	De 350 000 € à 450 000 €	5 % TTC
	Au-delà de 450 000 €	4 % TTC
Terrains		10 % TTC

Barème pour les biens professionnels	(Honoraires charge PRENEUR)	
Prestation	Détail	Tarif maximum / Modalité
Minimum de perception		5 000 € HT pour la vente 1 500 € HT pour la location
Transaction	0 € à 150 000 €	10 % TTC
	150 000 € à 300 000 €	9 % TTC
	300 000 € à 550 000 €	8 % TTC
	550 000 € à 1 000 000 €	7 % TTC
	1 000 000 € à 1 500 000 €	6 % TTC
	Au-delà de 1 500 000 €	5 % TTC
Location		25 % HT du loyer annuel HT HC
Bail dérogatoire		1 500 € HT
Rédaction de bail		500 € HT
Etat des lieux		150 € HT / heure